

Éditorial

Les contributions publiées dans ce cahier témoignent de la variété des défis auxquelles notre profession doit faire face aujourd'hui.

On compte parmi elles les changements à venir au niveau de la politique de la profession, qui nous posent des défis comme surtout le dur débat (dont la forme a d'ailleurs pris un tour agité inattendu) avec une partie de la guilde de la psychiatrie.

Le coronavirus nouvellement apparu en fait également partie. Notamment les rapports provenant de la Romandie et dans la contribution « Psychothérapie dans les temps de la pandémie du COVID-19 » décrivent à quel point notre profession elle-même se trouve de ce fait confronté à de nouveaux défis inattendus. Les praticiens et leurs clients potentiels doivent du jour au lendemain adopter des changements d'habitude considérables. Vous lirez ces contributions dans la rubrique « Actualités ».

Le domaine de la recherche doit également relever des défis pour la pratique. Vous pouvez à ce sujet lire le rapport rédigé sur un congrès de l'EAP à Vienne sur le sujet « Initiating Practice Related Research », ainsi que les deux débats autour des livres *Herausforderungen der Psychotherapie* (Les défis de la psychothérapie) à propos des *Essentials der Psychotherapie*.

Comme toujours, le cahier contient également dans la rubrique « Psychothérapie internationale » un rapport sur les réunions de l'EAP, au

cours desquelles ont été discutés les défis relatifs à la réglementation de la profession au niveau européen.

Marianne Roth s'empare à nouveau, dans la rubrique « Débat », du sujet du modèle de prescription et souligne : « Maintenant ou jamais ».

Nous sommes certes en fait familiarisés avec l'environnement juridique de notre profession, sans pourtant savoir tout à fait exactement où sont ancrées les choses. Nous avons par conséquent prié un avocat de balayer ce champ de son point de vue. Il en est ressorti un aperçu général très compréhensible, qui convient aussi pour servir de vade-mecum.

Afin de donner aux régions du pays un poids adéquat, nous avons cette fois-ci interviewé un membre du Tessin pour la rubrique « Demande ». Le dossier électronique du patient, qui doit également être nouvellement introduit dans le champ de notre profession, est une patate chaude pour la psychothérapie, qui ne représente pas seulement un défi à relever pour la pratique, mais revêt également une grande importance au niveau de l'éthique professionnelle. Marianne Roth évoque ce sujet dans la rubrique « Savoir ».

Deux autres discussions de livres et le calendrier des manifestations donnent la touche finale à ce cahier.

Je vous souhaite une lecture stimulante !

Peter Schulthess, rédacteur en chef

